



Direction des affaires
culturelles de Martinique

Inrap
Institut national
de recherches
archéologiques
préventives



Communiqué de presse
2 août 2018

Sauvegarde d'un ensemble exceptionnel d'objets archéologiques du XVIII^e siècle en Martinique



EDF R&D, la Fondation Groupe EDF, la direction des affaires culturelles (DAC) de Martinique, l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) et le Parc Naturel de Martinique ont signé en 2015 un accord de partenariat original qui a permis de mettre en œuvre un programme de stabilisation et de restauration d'un ensemble exceptionnel d'objets archéologiques, témoins de la vie sur une habitation sucrerie au XVIII^e siècle. Ces objets métalliques avaient été mis au jour par les archéologues de l'Inrap lors d'une fouille archéologique préventive, commandée par le Parc Naturel de Martinique et prescrite par l'État en 2012 en préalable au programme de restauration et de mise en valeur du site du château Dubuc sur la presqu'île de la Caravelle, à La Trinité.

Après d'importantes interventions de stabilisation et de restauration, grâce au mécénat de la Fondation Groupe EDF venu en soutien de l'Inrap, ces objets ainsi sauvegardés sont arrivés en Martinique le 10 juillet dernier.

Ils rejoignent le centre de conservation et d'étude de Martinique sous le contrôle du Service régional de l'archéologie de la DAC de Martinique, en lien avec l'Inrap. Ils devraient être présentés ensuite sur le site du lieu de leur découverte au sein d'un aménagement en cours de conception par le Parc Naturel de Martinique.

Un lot exceptionnel d'objets archéologiques

La fouille a livré une des plus importantes séries d'objets métalliques des Caraïbes recueillies dans ce type de contexte. Daté entre 1730 et la fin du XVIII^e siècle, cet ensemble permet de porter un nouveau regard sur la vie quotidienne d'une habitation sucrerie : les sources historiques sur le sujet sont rares et le XIX^e siècle est marqué par la destruction d'une part importante des objets relatifs à l'exploitation des habitations coloniales qui se développent à la faveur du système esclavagiste.

Situé au cœur de la réserve naturelle de la presqu'île de la Caravelle, le site du château Dubuc, est classé au titre des monuments historiques depuis 1992. Les niveaux archéologiques antérieurs à l'industrialisation y sont très bien conservés, permettant une analyse des premières implantations sucrières sur l'île.

Un programme de sauvegarde

Les objets mis au jour étaient fragiles et nécessitaient des interventions importantes de stabilisation et de restauration, afin d'assurer leur conservation. Grâce au mécénat de la Fondation Groupe EDF, un programme de restauration et d'analyses a été engagé dans les laboratoires d'EDF en soutien de l'Inrap et en partenariat avec la DAC de Martinique et le Parc Naturel de Martinique. EDF R&D a mis son savoir-faire et ses technologies de pointe au service de ce patrimoine archéologique inestimable pour l'histoire. Près de 160 objets ont bénéficié de différentes méthodes d'expertise : examens et analyse en microscopie électronique à balayage, expertise métallurgique, tomographie en amont ou en parallèle des interventions de conservation-restauration effectuées sur les alliages de cuivre et de fer pour apporter des informations sur l'identification, la fabrication ou encore l'interprétation des objets. En complément, une analyse chimique quantitative a été

effectuée sur une sélection d'objets ferreux pour constituer le point de départ d'une future base de données sur les Caraïbes.

Concernant les interventions de conservation-restauration, 127 objets ferreux ont bénéficié d'un traitement électrolytique de stabilisation (ou déchloruration) de 11 à 16 mois afin d'assurer leur conservation. Une sélection de 40 objets ferreux et de 11 objets cuivreux a été restaurée. L'écumoire, mutilée, a bénéficié d'une numérisation surfacique et tomographie qui a abouti à une proposition de restitution.

Des conditionnements adaptés au transport des objets et à leur stockage ont été réalisés afin que ceux-ci puissent être acheminés en Martinique dans les meilleures conditions de conservation.

La Fondation EDF

Forte de près de 30 ans d'engagement, la Fondation EDF fait de la solidarité la priorité de son action. Elle privilégie trois domaines d'intervention : en France, l'inclusion sociale et l'autonomie ; à l'international, l'intervention humanitaire. Elle est une passerelle entre l'entreprise et la société civile, un outil de dialogue. A côtés des associations qu'elle soutient, la Fondation EDF initie des programmes, tel que le mécénat de compétences scientifiques et technologiques créé dans les années 1980. Ce mécénat permet la mise à disposition des compétences et savoir-faire des chercheurs de la direction Recherche et Développement d'EDF. Il s'appuie sur les technologies de pointe développées par l'entreprise pour la conception, la construction et l'exploitation des ouvrages de production et de transport de l'électricité.

La Direction des Affaires Culturelles

Elle constitue en Martinique le service déconcentré du Ministère de la culture. Elle est chargée de mettre en œuvre, sous l'autorité du préfet de Martinique, la politique culturelle définie par le gouvernement. Elle exerce une fonction de conseil et d'expertise auprès des partenaires culturels et des collectivités territoriales dans tous les secteurs d'activité du ministère : patrimoine, musées, archives, livre et lecture publique, musique, danse, théâtre et spectacles, culture scientifique et technique, arts plastiques, cinéma et audiovisuel.

Le Parc naturel régional de la Martinique (PNRM)

Le Parc Naturel de Martinique vient reconnaître et mettre en valeur l'intérêt et la diversité du patrimoine naturel, culturel et paysager de son territoire.

La charte « 2012-2024 » du Parc naturel régional, définit quatre axes stratégiques :

- préserver et valoriser les milieux naturels en Martinique,
- encourager les martiniquais à être acteurs du développement durable de leur territoire,
- faire vivre la culture martiniquaise dans les projets du Parc,
- renforcer la performance de l'outil Parc.

L'institution s'attache aussi à mettre en valeur les patrimoines matériels et immatériels au profit du développement économique, en s'appuyant sur des valeurs de transmission et de préservation des savoirs et savoir-faire ancestraux.

L’Inrap

L’Institut national de recherches archéologiques préventives est un établissement public placé sous la tutelle des ministères de la Culture et de la Recherche. Il assure la détection et l’étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d’aménagement du territoire et réalise chaque année quelque 1 800 diagnostics archéologiques et plus de 200 fouilles pour le compte des aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et dans les outre-mer. Ses missions s’étendent à l’analyse et à l’interprétation scientifiques des données de fouille ainsi qu’à la diffusion de la connaissance archéologique. Ses 2 200 agents, répartis dans 8 directions régionales et interrégionales, 42 centres de recherche et un siège à Paris, en font le plus grand opérateur de recherche archéologique européen.

Contacts

Inrap

Eddie Ait

Délégué aux relations institutionnelles et au mécénat

Inrap, direction générale

01 42 08 81 02 - 06 78 78 92 09 - eddie.ait@inrap.fr

Fondation EDF

Nathalie Bazoche

Responsable du développement culturel

01 40 42 70 24 – nathalie.bazoche@edf.fr

Direction des affaires culturelles de la Martinique

Damien Leroy

Conservateur régional de l’archéologie

05 96 60 79 65 – damien.leroy@culture.gouv.fr

Parc naturel régional de la Martinique

Malika Nestoret

Chargée de communication

06 96 85 61 25 – m.nestoret@pnr-martinique.com